

## JEUDI de l'AFREF 19 novembre 2015

8h45 à 12h45,

Locaux de la CFDT Île de France - 78 rue de Crimée 75019 Paris

### ***Territorialisation et formation, les enjeux pour les régions, de la loi sur la réforme de la formation professionnelle et de l'évolution de la décentralisation***

Le monde de la Formation Professionnelle est sous le feu croisé de plusieurs réformes récentes, celle de la formation en tant que telle (loi du 4 mars 2014), mais aussi celles sur la sécurisation de l'emploi, sur le droit du travail, sur le dialogue social, et bien sûr les réformes territoriales en cours. Dans la mesure où la formation professionnelle et l'Apprentissage constituent une des compétences majeures des actuels Conseils Régionaux, toute réforme territoriale a des effets sur ce secteur professionnel.

Cette séance cherchera à comprendre quels pourraient être les conséquences et les enjeux des différentes lois territoriales (volet régional de la loi du 4 mars 2014, loi MAPTAM de 2014 sur les Métropoles, loi sur la fusion des régions, loi NOTRE de juillet 2015) sur d'éventuels nouveaux modes de fonctionnement des institutions de formation dans l'espace régional, les démarches d'ingénierie territoriale, les marchés régionaux de la formation, les modalités de planification et de coordination des politiques de formation, les relations entre les "grandes" régions et les territoires locaux et les possibilités concrètes de maintenir la formation comme un service de proximité.

## Projet de programme de la matinée

**8h45 Accueil des participants**, par **Claude VILLEREAU**, *délégué général de l'AFREF*

**9h Cadrage général et historique sur les multiples réformes** par **Jean-Luc FERRAND**, *professeur CNAM*

**9h30 Intervention d'un Conseil Régional sur la façon dont il anticipe les conséquences en terme de fonctionnement et de politique** (intervenants pressentis : **Rui BETTENCOURT** et **Jean-Louis PONTET**, *Conseil régional, Île de France*)

**10h Intervention portant sur les territoires locaux** (intervenante pressentie : **Marie-Pierre ESTABLIE d'ARGENCÉ**, *déléguée générale de Alliance-Ville-Emploi*)

**10h30 Pause**

**10h45 Les conditions institutionnelles d'un « territoire apprenant »** par **Esther DUBOIS**, *Comité mondial pour les apprentissages tout au long de la vie (CMA)*

**11h15 Échanges et débat avec les participants**, animation **Jean-Luc Ferrand**

**12h15 Synthèse et Conclusion**

